



- **Pour défendre et consolider notre système de retraite solidaire**
- **Pour une nouvelle augmentation des retraites en 2010**

Jeunes, actifs et retraités, ensemble, le jeudi 24 juin 2010

La retraite est très présente dans l'actualité. Pour des générations d'actifs et de jeunes, ce qui est soulevé c'est l'âge et les conditions de départ, mais aussi le financement et les ressources nécessaires pour assurer le présent et l'avenir du droit et du système de retraite. Avec ces questions, une préoccupation forte et légitime s'exprime à propos du montant des pensions et des moyens pour vivre de sa retraite.

Ce n'est pas l'augmentation de 0,9% au 1^{er} avril 2010 des pensions, de la Fonction publique, des régimes spéciaux, du régime général et les 0,72% pour les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC) qui sont de nature à améliorer le quotidien et le nécessaire des retraités. Ces augmentations ne pèsent pas lourd face aux hausses des prix, au coût de la santé, à la cherté des logements et des transports... 2010 accentue les pertes de pouvoir d'achat des années antérieures. Le tout participe à aggraver les effets négatifs liés à l'indexation sur les prix en lieu et place du calcul sur les salaires, ce qui entraîne une perte que la CGT estime à 20%.

Quatre millions de retraités sont très très loin d'un montant de retraite au moins égal au SMIC quand ils perçoivent une retraite du régime général au minimum contributif de 590€ et 64% des femmes à la retraite vivent avec moins de 700€ par mois !

Et quand le président de la République déclare qu'il ne va pas toucher au niveau des retraites... **La réalité, c'est que c'est faux !** La dégradation existe déjà et le fait d'avoir sa retraite ne met pas à l'abri des mauvais coups.

De 1993 à 2003, de réforme en réforme, d'allongement de la durée de cotisations en harmonisation des différents régimes, c'est bien le système de retraite solidaire par répartition qui est visé et affaibli par les choix patronaux et les décisions gouvernementales. Il est visé et affaibli, alors que son principe a fait la preuve de sa solidité dans la crise quand les produits assurantiels et de capitalisation ont subi des pertes sévères.

Les conséquences des réformes engagées depuis 1993 sont actuellement très mal vécues par les retraités qui se considèrent de plus en plus maltraités, qu'ils soient du public ou du privé.

Dans ces conditions, les retraités ne sont pas les spectateurs de l'actuelle réforme. Contrairement aux idées qui sont distillées par le gouvernement et les médias, ils sont très concernés par la réforme des retraites qui est au cœur de la situation sociale avec les salaires et l'emploi.



Les retraites d'aujourd'hui et de demain sont liées par un système solidaire qui est la répartition. Les jeunes financent la retraite des plus âgés, en retour, ils ont la garantie que leurs propres enfants financeront la leur et ainsi de suite. Continuer dans une baisse progressive du niveau des pensions conduit à une remise en cause du pacte intergénérationnel.

Pour toutes ces raisons, les retraités seront de nouveau aux côtés des jeunes, des salariés, en participant nombreux aux mobilisations pour défendre le droit à la retraite et pour exiger, en 2010, une nouvelle et importante augmentation du montant des retraites pour toutes et tous et le relèvement des basses pensions.

Et cela passe par :

- ✓ 300€ par mois au titre du rattrapage.
- ✓ Le minimum de retraite au niveau du SMIC.
- ✓ Le retour à l'indexation sur l'évolution du salaire moyen.
- ✓ La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.
- ✓ Le retour de la revalorisation au 1^{er} janvier et un rattrapage pour 2010.

Augmenter les retraites :

- C'est répondre à un besoin urgent.
- C'est crédibiliser le droit à la retraite et son avenir pour les jeunes générations.
- C'est participer à la défense du système de retraite solidaire basé sur l'emploi et les salaires.

Pour la CGT, les moyens de financement existent pour répondre à cette exigence : il faut une autre redistribution des richesses créées. De même, pour la CGT, il y a besoin d'une autre politique de l'emploi qui amènerait des ressources supplémentaires et d'une réforme de l'ensemble du financement de la protection sociale.

Les retraités se sont exprimés au cours des mobilisations unitaires depuis le début de l'année. Ils sauront se faire entendre :

- En participant encore plus nombreux, avec les salariés du public et du privé, à la défense de la retraite le 24 juin et après.
- En signant la carte pétition CGT adressée au président de la République et celle de l'Union Confédérale des Retraités.

Comme les salariés, l'ensemble des retraités est concerné par l'avenir des retraites. C'est un enjeu de société. Défendre le droit à la retraite à 60 ans et le droit de bien vivre de sa retraite, ça marche ensemble !

**C'est pourquoi, nous appelons les retraités à participer nombreux
aux manifestations interprofessionnelles et unitaires
le jeudi 24 juin 2010.**